



GESTION DES RISQUES



Risques

de crédit

Organisation

L'équipe de Gestion des Risques du groupe supervise la politique de gestion des risques de Dexia sous la direction du comité exécutif ou de comités de risques spécialisés. Elle définit les lignes directrices du groupe pour les limites et délégations, assure la fonction de contrôle des risques, détermine les processus de décision et met en place des méthodes d'évaluation des risques pour chaque métier et chaque entité opérationnelle.

Au niveau du groupe, deux comités spécialisés ont été créés pour la gestion des risques de crédit :

- ▶ le comité de politique des risques de crédit définit le profil de risque du groupe et les règles d'encadrement des risques ;
- ▶ le comité de crédit de Dexia se prononce sur les dossiers qui dépassent les délégations accordées aux entités opérationnelles.



Les grands chantiers en 2002

En 2002, l'un des principaux projets de gestion des risques de Dexia a été l'étude et la préparation de la mise en œuvre de la réglementation de Bâle II (lire focus « Réforme de Bâle II » page 90).

Le comité exécutif a également décidé de mettre en place une nouvelle politique de crédit *corporate* recentrée sur les entreprises proches du financement de l'équipement collectif, comme les « Utilities » ou certaines entreprises belges et luxembourgeoises.

Dans ce contexte, Dexia a instauré un nouveau système de limites basé sur les fonds propres économiques alloués pour chaque contrepartie en vue de réduire l'exposition du groupe sur la clientèle *corporate*.

En 2002, la division Gestion des Risques a analysé des secteurs spécifiques, comme les télécommunications, l'énergie et l'aéronautique, ce qui a débouché sur la fixation de limites et de politiques d'engagement spécifiques reflétant la ligne de prudence adoptée par le groupe en la matière.



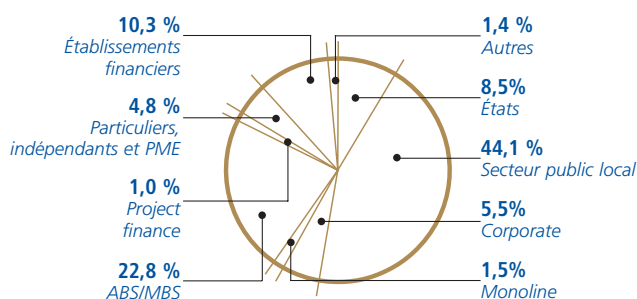
Expositions consolidées de Dexia au 31 décembre 2002

Le total des expositions du groupe a légèrement diminué, de EUR 610 milliards à fin 2001, il est passé à EUR 602 milliards à fin 2002 (-1,3 %). Cette diminution est principalement due à la baisse du dollar par rapport à l'euro et à la réduction des engagements *corporate* en Belgique.

Expositions de Dexia par catégorie

En 2002, les crédits au secteur public local ont augmenté de 2 % pour passer à EUR 265 milliards, soit 44,1 % du total des expositions du groupe. Cette hausse est largement due à la progression des engagements de FSA dans le secteur municipal. Les expositions sur les Asset-Back Securities sont en léger retrait, elles sont passées de 23,4 % en 2001 à 22,8 % du total de l'actif en 2002, en raison de la baisse du dollar par rapport à l'euro. Elles sont d'excellente qualité, plus de 50 % ayant une notation AAA.

Expositions par catégorie

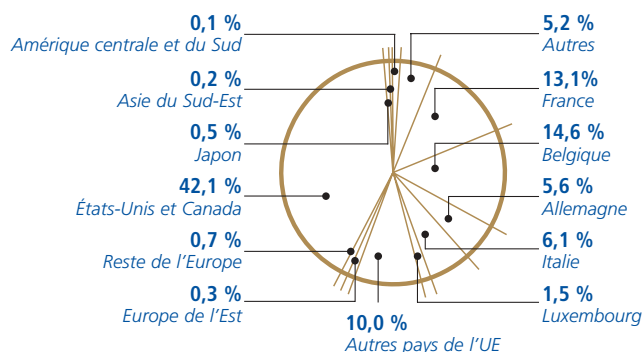


Expositions de Dexia par régions géographiques

Au 31 décembre 2002, les expositions du groupe demeurent majoritairement concentrées en Europe occidentale (50,9 %). La Belgique (14,6 %) et la France (13,1 %) en représentent la plus grande partie. En Amérique du Nord, elles s'élèvent à 42 % et sont passées de EUR 262 milliards à fin 2001 à EUR 253 milliards à fin 2002 sous l'effet de la baisse du dollar.

L'Europe de l'Est, l'Asie du Sud-Est, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud ne représentent que 0,6 % des expositions du groupe, soit une part négligeable et légèrement décroissante par rapport à 2001. Ces expositions concernent le financement de l'équipement collectif, où le risque est modéré. Les expositions sur l'Amérique latine sont strictement contrôlées. Par exemple, en Argentine, elles font l'objet de provisions au titre du risque pays à concurrence de EUR 37 millions. Elles correspondent principalement à des crédits accordés aux autorités locales.

Expositions par régions géographiques



Gestion

des risques chez FSA

FSA limite son activité à des secteurs caractérisés par une faible probabilité de sinistre avec un niveau peu élevé de sévérité et une possibilité de récupération élevée au cas – improbable – où sa garantie serait invoquée. Pour que FSA les assure, toutes les opérations doivent au moins être *Investment Grade*, respecter ses exigences légales et structurelles et s'inscrire dans des limites de risques prédéterminées.

Avant d'assurer une obligation municipale, FSA demande le nantissement de recettes fiscales ou une créance sur un flux de revenus dédiés provenant de services publics essentiels. Sur le marché des ABS (Asset-Backed Securities), FSA garantit les tranches seniors structurées pour résister à des détériorations substantielles de la performance de l'actif sous-jacent avant qu'il soit fait appel à elle en cas de sinistre. La plupart de ces opérations ABS sont structurées de manière à offrir une protection collatérale qui s'accroît avec le temps et à intégrer des mécanismes autocorrecteurs qui se déclenchent pour rétablir la protection si la garantie descend sous les minimums prévus. Par exemple, des cash-flows peuvent être transférés de tranches subordonnées vers des tranches seniors assurées, ou accumulés dans un fonds de réserve. Si les circonstances l'exigent, FSA a la possibilité de remplacer le gestionnaire de la structure assurée.

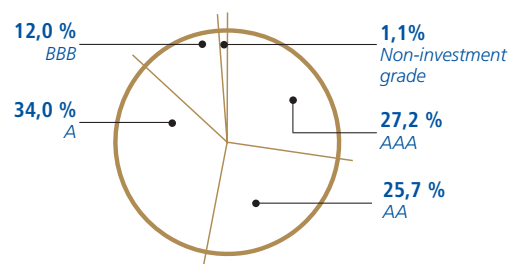


La *due diligence* absolue est la règle dans le cadre du processus d'assurance de FSA. La société effectue des visites sur place et analyse le dossier pour vérifier les informations de l'émetteur. Des juristes internes étudient les documents et demandent souvent l'opinion de conseils extérieurs pour s'assurer que les structures fonctionnent comme prévu. Une fois la transaction garantie, FSA contrôle l'opération pendant toute sa durée pour détecter les problèmes potentiels et prendre des mesures correctrices.

La réassurance intervient également dans le programme global de gestion des risques. De même que les banques se tournent vers la syndication de prêts pour tempérer les risques individuels, FSA réassure les opérations auprès d'un groupe de compagnies de réassurances ayant une notation AA ou AAA.

Grâce à son approche disciplinée, FSA a constitué un portefeuille extrêmement peu risqué comme le montre sa qualité sous-jacente : 87 % du montant nominal assuré sont notés A ou plus et 53 % AA ou plus.

Notations du portefeuille de FSA



Collateralized Debt Obligations

À la mi-2002, FSA a revu en profondeur son portefeuille *Collateralized Debt Obligations* (CDO) assuré en identifiant un petit nombre de *Collateralized Bond Obligations* (CBO) dont les résultats n'étaient pas conformes aux attentes. En se basant sur des hypothèses de taux futurs de défaillance, FSA a ajouté USD 41,1 millions de provisions au solde de sa réserve générale.



Au 31 décembre 2002, le portefeuille de CBO comportait sept transactions dont la qualité sous-jacente n'était pas *Investment Grade*, avec un encours au pair net de USD 1,4 milliard au total.

Politique de provisions

En 2002, compte tenu de la conjoncture, FSA a redéfini le facteur de perte appliqué à l'encours net au pair pour calculer la dotation statistique à la réserve générale. En conséquence,

celle-ci a augmenté de USD 24,5 millions sur la base de cette méthodologie (contre USD 12,5 millions en 2001). Compte tenu de l'ajustement de USD 41,1 millions, qui reflète l'estimation des pertes futures éventuelles sur les CBO assurés par FSA, l'ensemble des provisions nouvelles s'élèvent au total à USD 65,6 millions en 2002, contre USD 12,5 millions en 2001.

RÉFORME DE BÂLE II

Cette réforme vise à améliorer le contrôle prudentiel des établissements de crédit et le calcul des fonds propres réglementaires qu'ils doivent mobiliser.

Après la phase de diagnostic réalisée en 2001, Dexia a mis en place les structures permettant le développement du projet. Compte tenu de son importance stratégique, une direction dédiée a été créée au niveau du groupe. Elle est chargée de l'animation et de la coordination de l'ensemble des équipes concernées qui fonctionnent en « mode projet » pour assurer une approche cohérente au sein des différents métiers et entités.

La réalisation de la *Quantitative Impact Study - QIS no. 3*, destinée à estimer les effets des nouvelles méthodes de calcul et à laquelle le groupe a attaché le plus grand soin, a été l'occasion de diffuser la culture « Bâle II » dans l'ensemble du groupe.

Compte tenu de l'excellente qualité des engagements de Dexia et de la part très importante des encours auprès du secteur public local, les résultats de ces travaux font apparaître un gain potentiel significatif de fonds propres réglementaires en cas d'application de l'*Internal Ratings Based Approach - IRBA Advanced* pour les risques de crédit.

Le groupe a donc décidé d'adapter ses systèmes d'évaluation de crédits pour obtenir l'agrément des régulateurs, si possible dès la mise en place de la nouvelle réglementation au 31 décembre 2006, ce qui implique, vu l'antériorité requise de trois années d'expérience, que le groupe soit prêt dès le 1^{er} janvier 2004.

Les risques opérationnels sont traités dans un chapitre spécifique (cf. page 93).

Le projet est mené en 2003 en étroite collaboration avec le projet IFRS, qui a des contraintes très voisines, notamment sur les systèmes d'information.



Risques

de marché

Les risques de marché sont liés aux variations des paramètres de marché tels que : les taux d'intérêt, les taux de change et le cours des actions.

Les risques de marché générés par les métiers de base sont généralement couverts et les risques résiduels sont traités par la gestion actif/passif (ALM).

Les risques de marché de Dexia portent principalement sur les taux d'intérêt européens. Les risques sur actions restent très faibles bien qu'ils aient augmenté en 2001 à la suite de l'intégration d'Artesia BC. Les risques de change sont eux aussi très limités.

Le principal indicateur de risque dans le groupe est la *Value at Risk* (VaR). La VaR calculée par Dexia mesure la perte potentielle avec un intervalle de confiance de 99 % pour une période de détention de 10 jours. Outre la VaR, les risques sont mesurés et limités par d'autres indicateurs (volumes nominaux, sensibilité au taux et au spread, sensibilité aux options).

Value at Risk 2002 (VaR)

VaR 10 jours - 99 % EUR millions	Moyenne	Maximum
Ingénierie financière	5,6	11,4
Marché monétaire	13,6	23,8
Gestion compte propre	29,5	35,9
Revenus fixes	21,2	26,9
Actions	8,3	15,1
Change	1,0	3,4
Revenus fixes	1,3	2,8
Dexia Bank Nederland	1,7	4,4
Total Dexia	36,6	49,0

Organisation du contrôle

Les principales décisions de gestion des risques de marché (limites générales de risques, choix des indicateurs de risques, organisation des rapports et des processus de décision) sont prises par le comité exécutif de Dexia sur la recommandation du département de la Gestion des Risques du groupe.

En collaboration avec les équipes de Gestion des Risques des différentes entités, ce département se charge de mettre les décisions en œuvre en fonction de limites précises et détaillées. Le département Gestion des Risques du groupe est également responsable de la définition des méthodes de calcul P & L (valorisation et indicateurs de risques) qui seront appliquées dans le groupe.

Expositions

Le groupe a décidé de ne pas augmenter les risques de marché qu'il supporte en dépit de l'intégration d'Artesia BC qui était proportionnellement plus exposée que les autres entités. Ceci a conduit à des réductions de limite sur certaines activités : globalement, Dexia conserve donc une exposition faible aux risques de marché.



Gestion

des risques actif/passif (ALM)

La mesure des risques du bilan est harmonisée entre les différentes entités. Le groupe utilise à la fois la *Value at Risk* (VaR) – avec un intervalle de confiance de 99 % et une période de détention de 20 jours – et la sensibilité de la valeur actuelle nette (*Net Present Value* – NPV) pour mesurer et encadrer les risques. Les risques concernent surtout les taux d'intérêt à long terme en Europe et résultent de la différence entre les profils d'amortissement des actifs et passifs à taux fixe.

Bien que la gestion ALM reste décentralisée dans les trois grandes entités opérationnelles, deux instances régulières de contrôle permettent une supervision globale de ces risques au sein du groupe.

- ▶ Au cours d'une réunion mensuelle, les gestionnaires ALM procèdent à un échange de vues sur l'évolution des taux d'intérêt et sur les détails de la politique de couverture envisagée pour le mois à venir. Cette réunion débouche sur une proposition au comité exécutif qui l'approuve formellement.
- ▶ Le comité ALM de Dexia, qui se réunit trimestriellement et comprend tous les membres du comité exécutif du groupe, contrôle la cohérence générale de la gestion ALM du groupe. Il décide également des méthodologies ainsi que des directives de mesure des risques pour l'investissement des fonds propres et les mécanismes de cession interne.

Le comité exécutif reçoit également un rapport mensuel sur les risques ALM. Dans le cadre de sa politique générale de prudence, le groupe Dexia garde une faible exposition aux risques ALM en 2002.

Gestion de la liquidité

Étant donné l'ampleur du bilan de Dexia, l'équilibre entre les ressources et leur affectation fait l'objet d'une gestion minutieuse. En pratique, deux domaines retiennent particulièrement l'attention :

- ▶ l'adéquation des nouveaux crédits (en échéance et en montant) avec les ressources disponibles ;
- ▶ la nécessité d'assurer les besoins de liquidité du groupe y compris en cas de crise (par ex. 11 septembre 2001).

Le premier point est traité dans le processus annuel de planification. Chaque année, les prévisions d'octroi de nouveaux crédits sont comparées à la capacité de financement. L'objectif est de garder un profil de risques de liquidité acceptable pour le groupe (projections, sur plusieurs années, des insuffisances et des surplus de liquidité résultant des différences de dates de remboursement des divers actifs et passifs). De plus, le groupe a décidé de modifier ses conventions de comptabilité analytique afin de mieux refléter le coût de financement des opérations générées par les métiers, selon qu'elles nécessitent un financement ou qu'elles y contribuent. Le but de ce type de marché interne

de liquidités est de donner les impulsions correctes aux métiers pour assurer l'adéquation naturelle entre la capacité d'octroi de crédits et celle de financement.

Le deuxième point est traité à l'aide de divers scénarios de crise. Ceux-ci se traduisent par un ensemble de limites et de ratios. Ils permettent à Dexia, grâce à sa réserve de liquidité, de faire face pendant plusieurs mois à une pénurie totale de fonds et à une pression sur les dépôts tout en maintenant son activité d'octroi de crédits. La position de liquidité est suivie et contrôlée pendant une période allant d'un jour à plusieurs mois. Les prévisions de besoins de liquidité dans les principales devises, les estimations de la réserve de liquidité et les engagements de liquidité hors bilan du groupe font l'objet d'une attention toute particulière.

Vu leur importance, les principales questions relatives à la liquidité du groupe sont directement traitées par le comité ALM du groupe.

Risques opérationnels



Politique générale de gestion des risques opérationnels

Le groupe Dexia a créé un nouveau département au sein de celui de la Gestion des Risques pour mettre en place un cadre global de gestion des risques opérationnels. Le comité exécutif a adopté la « politique générale de gestion des risques opérationnels » et l'a communiquée aux directions des trois principales entités du groupe.

Champ d'application de la gestion des risques opérationnels.

Pour faciliter la compréhension et la communication au sein du groupe Dexia, la définition générale du comité de Bâle a été adoptée : les risques opérationnels sont les « risques de perte résultant de processus, de systèmes d'information ou de collaborateurs inadéquats ou défaillants, mais aussi d'événements externes ».

La gestion des risques opérationnels comporte les deux dimensions essentielles suivantes.

L'analyse causale

L'objectif de cette analyse est de déterminer les causes principales des problèmes constatés dans les catégories prévues par la définition de Bâle (procédures, systèmes, personnes et événements externes), en vue d'établir des plans d'action pour éviter les risques à l'avenir.

L'évaluation des impacts (financiers et non financiers)

Le processus d'évaluation permet de mesurer les conséquences des incidents opérationnels. Celles-ci peuvent être de différents types, allant des pertes financières au non-respect de réglementations de l'activité, de l'emploi ou de l'environnement.

Ces deux dimensions seront intégrées, d'une part, dans la collecte des données de pertes opérationnelles et, d'autre part, dans la cartographie des risques à travers les métiers.

Détection et documentation des pertes

Une bonne connaissance de problèmes opérationnels récents qui ont entraîné une perte financière est la clé de la détermination du profil de risque du groupe Dexia. Par conséquent, une procédure de collecte de données sur ce type de pertes opérationnelles a été définie et sera progressivement mise en place dans les principales entités du groupe pour la fin de l'année. La base de données ainsi formée constituera le socle de la première analyse des risques opérationnels.

Le premier objectif de la collecte systématique de données concernant les pertes opérationnelles est d'identifier les causes et de permettre de prendre rapidement des mesures de correction en vue de prévenir de nouveaux problèmes. Le second objectif est de créer une base de données pour effectuer des projections statistiques.

Cartographie des risques à travers les différents métiers

Il n'est cependant pas possible de prévoir les problèmes opérationnels en se basant sur les seules données historiques. Il faut donc tenir compte des changements d'activités (de nouveaux produits généreront de nouveaux problèmes potentiels) et de l'environnement de contrôle, qui sont des éléments-clés des risques opérationnels.

Pour prendre tous ces aspects en considération, une cartographie des risques opérationnels sera dressée pour toutes les activités : identification des risques liés aux activités, évaluation des contrôles internes correspondants et détermination d'une exposition résiduelle aux risques opérationnels. La première étape de ce processus sera la définition d'une méthodologie qui sera testée en 2003 dans certains sites pilotes du groupe Dexia.

Calcul des fonds propres à affecter aux risques opérationnels

L'identification et le suivi des risques opérationnels individuels nécessiteront des actions concrètes au niveau local. Cependant, il est nécessaire d'attribuer globalement des fonds propres par activité, comme le prévoit le nouvel accord de Bâle II. Cette procédure existe déjà pour l'allocation des fonds propres économiques par activité. Elle sera également appliquée dans le cadre des fonds propres réglementaires.



Fonds propres économiques

Parmi les trois méthodes proposées par le comité de Bâle, l'approche de base ne peut en aucun cas être appliquée à un groupe bancaire international comme Dexia. L'approche standard est basée sur les revenus bruts des activités en tant qu'indicateur d'exposition et différents facteurs de pondération sont appliqués pour déterminer la charge de fonds propres. Dexia a déjà utilisé cette méthode dans le cadre de l'exercice *Quantitative Impact Study no. 3* organisé par le comité de Bâle (lire focus « Réforme de Bâle II » page 90).

Développement d'une méthode de mesure avancée pour les activités spécifiques

Le comité de Bâle autorise également les banques à adopter une méthode de mesure avancée pour calculer la charge de fonds propres réglementaires qui pourrait être appliquée à partir du 1^{er} janvier 2007. Cette approche peut être basée sur des données internes et externes pour permettre une modélisation statistique mais aussi la prise en compte d'informations qualitatives. Dexia n'a pas pris de décision quant à l'utilisation éventuelle de cette approche car aucune méthodologie pratique n'est encore disponible. Si celle-ci sera certainement utilisée à l'avenir pour certains métiers du groupe, d'ores et déjà les critères d'application de ce modèle de calcul sont pris en considération.

Les fonds propres économiques tiennent compte de tous les risques réels du groupe dans des scénarios catastrophe. Au 31 décembre 2002, le total des fonds propres économiques alloués aux différents métiers s'élevait à EUR 8,10 milliards (EUR 7,93 milliards au 31 décembre 2001). Après la prise en compte de la diversification entre les différents métiers du groupe, ils étaient de EUR 6,85 milliards (EUR 6,65 milliards au 31 décembre 2001). Cette différence de EUR 1,25 milliard (EUR 1,28 milliard au 31 décembre 2001) correspond à l'effet de portefeuille dû à la présence au sein du groupe Dexia de métiers sujets à des risques partiellement indépendants. Les montants alloués par métier se présentent comme suit à la fin 2002.

- ▶ **Financement de l'équipement collectif et rehaussement de crédit :** EUR 3,71 milliards (EUR 3,52 milliards au 31 décembre 2001). Cette augmentation provient principalement du développement de l'activité de rehaussement de crédit de FSA (*Municipal et Asset-Backed Securities*), qui représente EUR 1,65 milliard (EUR 1,43 milliard au 31 décembre 2001) ;

- ▶ **Services financiers de proximité :** EUR 1,75 milliard (EUR 1,73 milliard au 31 décembre 2001). Cette stabilité reflète le succès de l'intégration de l'activité de banque commerciale de la Banque BACOB et des AP assurances ;
- ▶ **Gestion d'actifs financiers :** EUR 0,61 milliard (EUR 0,59 milliard au 31 décembre 2001) ;
- ▶ **Trésorerie et marchés de capitaux :** EUR 1,18 milliard (EUR 1,33 milliard au 31 décembre 2001). Cette réduction reflète un affaiblissement du risque de crédit dans le portefeuille de credit spread.
- ▶ **Fonds propres non alloués aux métiers :** EUR 0,81 milliard (EUR 0,76 milliard au 31 décembre 2001).

Les capitaux propres dépassent les fonds propres économiques nécessaires, cet excédent confortant significativement la solvabilité et le rating de Dexia.



Adéquation

du capital et actifs pondérés des risques

Adéquation du capital

EUR millions	1999	2000	2001	2002
Capital Tier 1*	6 046	6 909	9 686	10 197
Total fonds propres réglementaires*	8 622	7 245	11 911	11 741
Actifs pondérés des risques	67 215	74 007	103 633	109 365
En %				
Ratio de fonds propres Tier 1*	9,0 %	9,3 %	9,3 %	9,3 %
Ratio d'adéquation du capital*	12,8 %	9,8 %	11,5 %	10,7 %

* Y compris le bénéfice de l'année moins le dividende proposé.

En l'absence d'opérations spécifiques de capital en 2002, les fonds propres Tier 1 ont augmenté de 5,2 % grâce au bénéfice reporté. La légère baisse du total des fonds propres réglementaires est due à un remboursement important de la dette subordonnée au second semestre de l'exercice.

Les ratios d'adéquation des fonds propres et du capital restent élevés.

Actifs pondérés des risques

EUR millions	1999	2000	2001	2002
Contreparties pondérées à 20 %	25 658	23 485	28 297	29 673
Contreparties pondérées à 50 %	5 073	5 854	9 968	10 103
Contreparties pondérées à 100 %	32 280	38 383	57 267	61 201
Portefeuille de négociation	4 204	6 286	8 101	8 388
Total	67 215	74 007	103 633	109 365

L'augmentation sensible des actifs entre 2000 et 2001 correspond à l'intégration du portefeuille d'Artesia BC.

Le total des actifs pondérés du groupe Dexia est significativement inférieur à son total de bilan car une grande partie des engagements de crédit qui portent sur les collectivités locales n'est pondérée qu'à 20 %.

Qualité des actifs

EUR millions	1999	2000	2001*	2002*
Créances douteuses	482	666	1 064	1 153
Créances irrécouvrables	190	239	833	789
Réductions de valeur**	533	588	1 266	1 320
Créances irrécouvrables/encours brut des créances	0,15 %	0,18 %	0,54 %	0,50 %
Ratio de couverture	79,30 %	65,00 %	66,70 %	68,00 %

* Y compris Artesia BC.

** Sans la provision générale constituée pour couvrir les risques potentiels liés aux produits Legio Lease.

L'augmentation des créances douteuses et irrécouvrables correspond à l'inclusion du portefeuille d'Artesia BC, intégrée au groupe Dexia en 2001. La qualité des actifs reste élevée : le taux de créances douteuses ou irrécouvrables (0,50 % de l'encours brut) est très bas et le ratio de couverture reflète la politique prudente de Dexia relativement au suivi des dites créances.

Notations

Les notations élevées reflètent la solidité financière du groupe Dexia. En 2002, Moody's et Standard & Poor's ont confirmé leur notation Aa2/AA et Fitch sa notation AA+. Les notations de FSA et de Dexia Municipal Agency sont les meilleures qui peuvent être données à une contrepartie (Aaa/AAA/AAA par Moody's, Standard & Poor's et Fitch). Ces notations permettent au groupe de collecter les ressources dont il a besoin dans les meilleures conditions de prix et de volume. (cf. pages 2-3 « Profil financier »).